



Septembre 2025

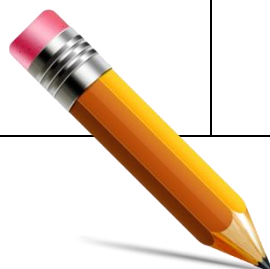
Le Babillard



Août 2025 Septembre 2025



Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
18 	19	20	21	22 Journée pédagogique
25 Journée pédagogique 17h30 Rencontre parents/service de garde	26 Journée pédagogique	27 1 ^{er} jour d'école	28	29
1 	2 Date limite pour s'inscrire à la journée pédagogique du 9 septembre.	3	4	5
8 Rencontre de parents 19h30 Assemblée générale de parents	9 Journée pédagogique Activité d'animation TAKABOUGER	10	11	12
15	16	17	18	19
22	23	24	25	26 
29	30 Attestation de fréquentation scolaire pour tous les élèves			



Bonne rentrée!



Informations de la rentrée

- Les listes de fournitures scolaires sont sur le site de l'école : <https://la-petite-patrie.cssdm.gouv.qc.ca/parents/>
- Le service de garde sera ouvert de 7h00 à 18h00.

Mercredi 27 août

- Le rassemblement se fait sur la cour. En cas de pluie, le rassemblement se fera au gymnase.
- Tous les élèves des classes AMPLI sont attendus sur la cour à 8h05.
- **Les élèves de la 4e, la 5e et la 6e année sont attendus sur la cour à 8h05.** Nous demandons aux parents de ne pas entrer sur la cour afin que leurs grands vivent pleinement leur première rencontre avec leur titulaire. Le titulaire pourra alors consacrer toute son attention à ses élèves.
- **Les élèves de la 1re, la 2e et la 3e année sont attendus sur la cour à 8h20.** Les parents pourront aider leur enfant à repérer leur nom sur les listes pour repérer leur groupe. Nous demandons aux parents de se faire discret et de permettre aux titulaires de consacrer toute leur attention à leurs élèves.
- Le premier jour de classe est un événement qui peut être excitant pour certains et anxiogène pour d'autres. Nous vous demandons donc votre collaboration afin de nous donner toute la latitude nécessaire afin de bien accueillir vos enfants.
- Les listes des groupes seront également affichées à l'extérieur de la cour sur la clôture.

- Les élèves de la maternelle (4 ans et 5 ans) sont attendus à 9 h 30 sur la cour.

Appel des élèves dans la cour de l'école.

Informations en classe avec les parents

Annnonce des sous-groupes pour le lendemain

Après-midi : Congé pour les élèves

Photo scolaire – 14 au 17 octobre

M. Stéphane Vairo est le photographe qui a été retenu par le conseil d'établissement pour une troisième année consécutive. M. Vairo se déplacera dans chaque classe pour prendre les photos de votre enfant. Il est très important pour lui de mettre chaque enfant à l'aise et il prendra le temps nécessaire. Vous recevrez l'horaire au début du mois d'octobre.

Assemblée générale et rencontre de parents 8 septembre 2025



Afin de permettre aux parents qui ont plus d'un enfant à l'école, nous avons divisé la première rencontre de parents. Voici l'horaire :

- **18h00 à 18h40 : Rencontre pour les élèves de la maternelle et du 1^{er} cycle (groupes : P01, M01, M02, 101, 102, 103-203, 701, 201, 202)**
- **18h45 à 19h25 : Rencontre pour les élèves du 2^e et du 3^e cycle (301, 401, 402-502, 711, 501, 601, 721).**
- **18h20 à 19h25 : Kiosques de nos partenaires au gymnase.**
- **19h30 : Assemblée générale de parents**

Nous avons hâte de faire votre connaissance!

Service de garde

- Vous êtes attendus le lundi 25 août à 17h30 pour notre rencontre parents/service de garde.
- Nous vous rappelons que le mardi 9 septembre prochain sera une journée pédagogique à l'école. Vous recevrez l'inscription par courriel.
- Un petit rappel, les élèves doivent avoir un repas froid sur l'heure du midi. Si vous le désirez, vous pouvez toujours faire appel au service de traiteur via leur site internet www.lelunch.ca 450 444-3737.
- Voici le courriel du service de garde pour plus d'information lapetitepatrie.sdg@csgm.qc.ca
- Mme Fatiha Djeha a été nommée officiellement technicienne responsable de notre service de garde. Vous pouvez la rejoindre au 514 596-7344.
- Tous les élèves (de la maternelle 4 ans à la 6^e année) qui fréquentent le service de garde le matin doivent monter directement dans les locaux du service de garde au 2^e étage. Les élèves ne doivent pas passer par leur casier de classe.
- Lorsque vous venez chercher votre enfant après l'école, vous devez vous présenter à l'entrée principale du service de garde sur la rue Henri-Julien. Vous pouvez télécharger l'application HopHop pour faire appeler votre enfant à l'avance (<http://hophop.ca/inscription>). Il en coûte 22\$ par famille, par an.

Déclaration de l'absence de votre enfant

Vous pouvez maintenant déclarer l'absence de votre enfant sur Mozaik. Voici la procédure :

Portail MOZAÏK - Procédurier pour le parent qui désire motiver une absence/retard

1. Accéder au portail parents Mozaïk :
<https://portailparents.ca/>

*****Ne pas oublier d'utiliser l'adresse courriel que vous avez fournie à l'école pour vous connecter.*****
2. Une fois dans le portail Mozaïk, cliquer sur la tuile "Absences" (1) puis sur "Aviser l'école d'une absence à venir" (2). Il faut ensuite compléter les différentes informations pour pouvoir soumettre l'avis :

1 → Absences

Absences prévues

2 → Aviser l'école d'une absence à venir

Absence pour le jour mois

Choisir un type d'absence

Choisir un motif

Expliquer au besoin

Maximum 200 caractères

Soumettre

NOTE : si le parent choisit le motif "Autre", il doit absolument fournir une explication pour être en mesure de soumettre l'avis d'absence ou de retard, sinon le bouton "Soumettre" reste grisé.

Vous pouvez également écrire à la boîte courriel suivante :
ndd@cssdm.gouv.qc.ca ou appeler au secrétariat au 514 596-5480.



Attestation de fréquentation scolaire

Comme chaque année, le gouvernement nous demande de recenser le nombre d'élèves dans l'école. Cette année, l'attestation de fréquentation scolaire se tiendra le **mardi 30 septembre**. Il est très important que votre enfant soit présent à cette date. Si votre enfant est absent, vous devrez vous présenter à l'école pour signer le document.

Secrétariat – paiement de facture

En raison d'un changement de numéro d'école, les numéros de référence pour le paiement des effets scolaires changeront. Nous vous demandons de payer le montant en ligne par votre institution bancaire. La secrétaire vous enverra un état de compte en début d'année et le numéro de référence à inscrire se trouvera sur l'état de compte. Aucun argent comptant ou chèque ne sera accepté.

Merci de votre habituelle collaboration !

VOYAGES À L'ÉTRANGER DURANT L'ÉTÉ ET RETOUR À L'ÉCOLE APRÈS LE 11 SEPTEMBRE

Les enfants qui arriveront **après le 11 septembre** verront leur inscription désactivée selon la politique d'admission scolaire du CSSDM. S'il y a d'autres inscriptions en attente, les enfants arrivés après cette date pourraient perdre leur place et devoir changer d'école si les groupes sont pleins. Merci à l'avance de vous assurer que votre enfant soit présent à la première journée d'école, soit le 27 août!

VOYAGES À L'ÉTRANGER DURANT L'ANNÉE SCOLAIRE

Si un élève est absent pour plus de vingt (20) jours ouvrables consécutifs en cours d'année, pour une raison autre que la santé, son inscription à l'école sera annulée. Le parent doit présenter les documents requis pour effectuer une nouvelle demande d'inscription. L'élève pourra faire l'objet d'un déplacement vers une autre école, à son retour, s'il n'y a plus de places disponibles dans sa classe. Veuillez noter que l'enseignant de votre enfant ne fournira pas de travail scolaire.



Organismes communautaires partenaires de notre école



Les périodes d'inscriptions de nos différents partenaires sont déjà débutées ou débuteront sous peu. Je vous invite à consulter leur site pour plus d'information :

La place des enfants : [Contactez-nous - La Place des Enfants](#)

La Maisonnnette des parents : [Contact - La Maisonnnette des parents](#)

La Piaule des jeunes : [La Piaule – Au coeur de la rue](#)

Loisirs Père-Marquette : [Accueil | Centre Père-Marquette \(centreperemarquette.ca\)](#)



Mot de la direction



Chers parents,

Je suis très heureuse de débiter une nouvelle année avec vos enfants et avec l'équipe-école. La réussite de tous les élèves dans un environnement stimulant et sécuritaire demeure notre priorité.

Les parents sont invités à participer à l'assemblée générale de l'école du 8 septembre. Notre partenariat se doit d'être poursuivi. Avec votre appui comme parent, nous réaliserons de belles et de grandes choses.

Je vous souhaite une belle année scolaire!

Mélanie Cormier, directrice
cormier.m@cssdm.gouv.qc.ca